

# AHN - AHNE

(0 date des RP – 14 dates des EC - 12 actes) **Fiche complète**  
**Actes ou références avec \* n'a pu être vérifiée =**  
**(Pas d'Acte trouvé sur le site des Archives de l'Etat)**

Registre RP de Gleixhe : B pas avant 1745 – Le registre comprend aussi les actes de la paroisse Notre-Dame aux Awirs.

RP : ~~Awirs~~ ~~Chokier~~ ~~Flémalle-Grande~~ ~~Flémalle-Haute~~ ~~Gleixhe~~ ~~Horion-Hozémont~~ ~~Ivoz-Ramet~~ ~~Mons-lez-Liège~~ ~~Hollogne-aux-Pierres~~ – Généanet – Vérification des actes

<https://www.geneanet.org/fonds/individus/>

## Table onomastique :

17850928-001-AHN	AHN Nestor Jean.....	17
AHNE François Antoine.....	AHN Jean Henri .....	15
18221203-001-AHN	AHN Jean Nicolas .....	15
AHNE Antoine Jean .....	AHNE Alberte Jeanne.....	12
18250713-001-POC	AHNE Carl Joseph.....	4
POCHET Joseph Victor .....	AHNE Charles Joseph.....	4
18280117-001-AHN	AHNE Corneil Albert.....	15
AHNE Amélie Caroline.....	AHNE Elisabeth Jeanne .....	13
18290629-001-AHN	AHNE Engelberta Rebecca.....	4
AHNE Charles Joseph .....	AHNE Félix Joseph.....	14
18290814-001-PEP	AHNE François Antoine .....	2
PEPERS André Hubert.....	AHNE François Henri.....	13
18300122-001-BUR	AHNE François Joseph .....	2, 3, 14
BURNAY Lambert Clément.....	AHNE Françoise Alberte .....	13
18310620-001-AHN	AHNE Françoise Frédérique .....	15
AHNE Marie Thérèse .....	AHNE Gérard Jean.....	14
18321208-001-LEY	AHNE Gertrude Marie .....	3, 13
LEYNEN Henri Dominique .....	AHNE Guillaume Benoit .....	14
18340220-001-AHN	AHNE Herman Willem.....	4
AHNE Frédérique Elisabeth .....	AHNE Jean François.....	14
18371027-001-AHN	AHNE Jean Gérard.....	13
AHNE Joséphine Françoise .....	AHNE Jeanne Marie .....	14
18430908-001-LEM	AHNE Joseph.....	2
LEMANS Hubert Nicolas.....	AHNE Joseph Jean.....	2
18491224-001-AHN	AHNE Joséphine Jeanne .....	15
AHNE Antoinette Françoise .....	AHNE Marie Elisabeth .....	14
18491224-001-PEP	AHNE Marie Gesina .....	13
PEPERS Antoinette Françoise .....	AHNE Marie Thérèse.....	5
18531001-001-BUR	BROCKHANS Marie Jeanne .....	15
BURNAIJ Clémentine Thérèse .....	BUCX Marie Mechtilde .....	10
18740815-001-PIR	BURGMAN Jean Albert.....	13
PIRLET Marie Joseph.....	BURNAIJ Georges .....	6
18970704-001-AHN		

<b>DARCHE</b> Marie Madelaine .....	5	<b>HOFSTEDE</b> Ini .....	14
<b>DOESBURG (van)</b> Albert Jacques .....	15	<b>HULST</b> Daatje Marie.....	14
<b>ENGBERSEN</b> Gertrude A. ....	15	<b>KONING (de)</b> Françoise Jeanne.....	3
<b>GAALMAN</b> Gérard Jean.....	14	<b>LACROIX</b> Marguerite Joseph.....	15
<b>GAUTSCH</b> Anna Dorothea.....	2	<b>LEMANS</b> Conrard.....	10
<b>GLÄSSNER</b> Antoine.....	2	<b>LEYNEN</b> Jeanne.....	8
<b>GLÄSSNER</b> Marie Elisabeth.....	2	<b>LODMULLER</b> Elisabeth .....	3
<b>GOLLENBEEK</b> Berendine Jeanne.....	13	<b>LOINK</b> Gertrude.....	3
<b>GOURMEZ</b> Marie Gertrude .....	10	<b>MEYER</b> Marie Elisabeth.....	3
<b>GRAIN</b> Joséphine Jeanne .....	3	<b>MEYER</b> Otto Frans .....	3
<b>GREIN</b> Jeanne Marie .....	3	<b>N. N.</b> .....	2
<b>GREIN</b> Joséphine Jeanne .....	3	<b>PEPERS</b> Servais .....	10
<b>GREIN</b> Peter Joseph.....	3	<b>PERIN</b> Marie Thérèse.....	6
<b>GREINS</b> Joséphine.....	3	<b>PIRLET</b> Jean François.....	15
<b>HAWOTTE</b> Joseph Eustache.....	3	<b>POCHET</b> Pierre.....	5
<b>HEUS</b> Cornélie .....	14	<b>SCHOLTE</b> Gradus .....	13
<b>HOFLAND</b> Albert.....	3	<b>SCHOLTEN</b> Frédérique Françoise .....	13
<b>HOFLAND</b> Engelberta Rebecca .....	3	<b>TIJE (ten)</b> Jeanne Gérardine.....	14

\*

**1753**

\* \*

1. **AHNE** Joseph  
Suit en 2

X avec **GAUTSCH** Anna Dorothea

2. **Enfants de Joseph (X GAUTSCH) :**

Voir en 1

- **AHNE** Joseph Jean Christophe  
Suit en 2

° Freudenberg 04 novembre 1753

X Steinschönau 08 novembre 1779 avec **GLÄSSNER** Marie Elisabeth

Joséphine (° Schelten vers 1756 ; + Schelten 07 mai 1808 ; fille de

**GLÄSSNER** Antoine et de N. N.)

+ Schelten 12 juillet 1791

3. **Enfants de Joseph (X GLÄSSNER) :**

Voir en 2

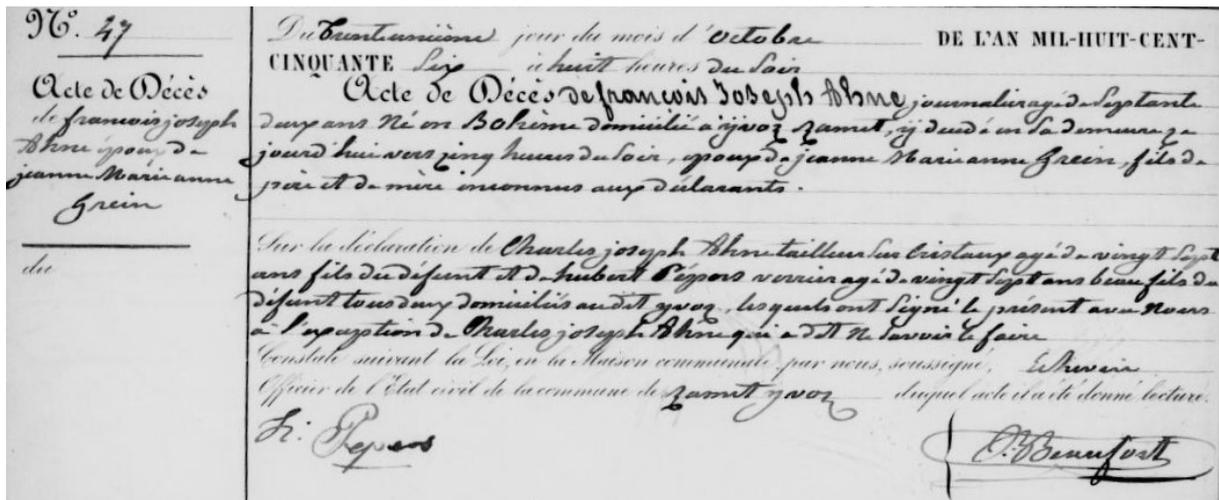
- **AHNE** François Antoine ou **AHNE** François Joseph (1856) [[17850928-001-AHN](#)]

Suit en 4 - journalier – domicilié au quartier Saint-Léonard à Ivoz  
(1855)

° Schelten 28 septembre 1785

X1. Amsterdam (NL) 25 novembre 1818 avec **HOFLAND** Engelberta Rebecca (° Tubbergen (NL) 14 septembre 1787 ; + Amsterdam (NL) 07 octobre 1826 ; fille de **HOFLAND** Albert [1759-1829] et de **LOINK** Gertrude [vers 1760-1798])

X2. Amsterdam (NL) 28 mars 1827 avec **GREIN** Joséphine Jeanne Marie Anne ou **GREIN** Jeanne Marie Anne (1856) ou **GRAIN** Joséphine Jeanne Marie Anne (1855) ou **GREINS** Joséphine (1856) (° Wenen vers 1795 ; + après 31 octobre 1856 ; fille de **GREIN** Peter Joseph et de **LODMULLER** Elisabeth)  
+ **Ivoz-Ramet 31 octobre 1856** (acte 47)



#### 4. Enfants de François (X GREIN) :

Voir en 3

- X1. **AHNE** François Joseph Albert  
Suit en 6

° Amsterdam (NL) 08 septembre 1819

X Tubbergen (NL) 27 février 1867 avec **MEYER** Marie Elisabeth (° Avereest (NL) 09 juin 1844 ; + Hengelo (NL) 14 novembre 1933 ; fils de **MEYER** Otto Frans [1810-1856] et de **KONING (de)** Françoise Jeanne Marie [1824-...])  
+ Tubbergen (NL) 02 janvier 1878

- X1. **AHNE** Gertrude Marie Elisabeth

° Amsterdam (NL) 07 octobre 1820

+ Amsterdam (NL) 06 juillet 1821

- X1. **AHNE** Gertrude Marie Elisabeth  
Demoiselle de magasin

° Amsterdam (NL) 24 décembre 1821

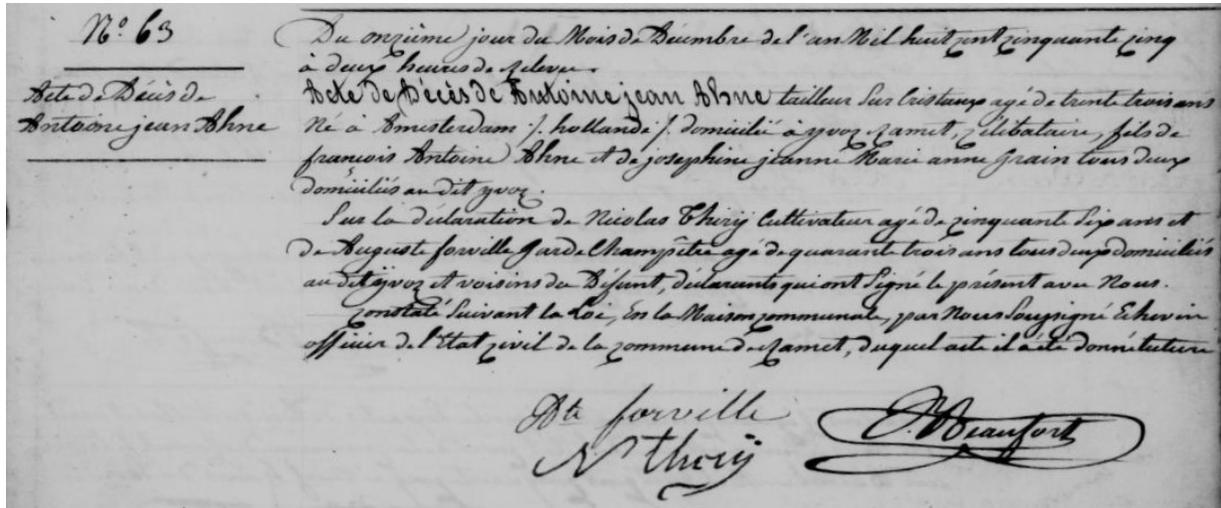
X Bruxelles 23 novembre 1850 avec **HAWOTTE** Joseph Eustache (Cordonnier ; ° Donchery (Fr) 06 avril 1816)

- X1. **AHNE** Antoine Jean [[18221203-001-AHN](#)]

Tailleur sur cristaux

° Amsterdam (NL) 03 décembre 1822

+ Ivoz-Ramet 11 décembre 1855 (acte 63) (Célibataire)



- X1. AHNE Engelberta Rebecca

° Amsterdam (NL) 20 avril 1824

+ Amsterdam (NL) 12 octobre 1824

- X1. AHNE Herman Willem

° Amsterdam (NL) 20 janvier 1826

+ Tubbergen (NL) 19 octobre 1826

- X2. AHNE Carl Joseph ou AHNE Charles Joseph [[18290629-001-AHN](#)]

Tailleur sur cristaux

° Amsterdam (NL) 29 juin 1829

+ Ivoz-Ramet 12 mai 1859 (acte 15) (décédé en la demeure de sa mère)

N° 15

**DÉCÈS**  
de  
Charles Joseph  
Ahne

L'AN MIL HUIT CENT CINQUANTE le vingt neuf du mois de mai à six heures du matin pardevant nous Victor Beaufort officier public de l'état civil de la Commune de Ramet, Canton de Sauray arrondissement de Liège Province de Liège, sont comparus Lambert Buermay scribaire sur cristaux âgé de vingt six ans domicilié en cette commune et Victor Pochet scribaire sur cristaux âgé de trente deux ans domicilié dans la commune de Sauray tous deux voisins du défunt lesquels nous ont déclaré que le jour d'hui à deux heures du matin était décédé en la demeure de sa mère en cette commune Charles Joseph Ahne scribaire sur cristaux âgé de trente ans né à Amsterdam (Hollande) domicilié en cette commune fils de Bernard Ahne et de Marie Steinfeld et de Josephine Jacobs son épouse aussi domiciliés en cette commune et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants. Néanmoins signés avec nous.

Lambert Buermay Victor Beaufort  
V. Pochet

- X2. AHNE Marie Thérèse Louise [[18310620-001-AHN](#)]  
Journalière

° Amsterdam (NL) 20 juin 1831

X [Ivoz-Ramet 29 mai 1855](#) (acte 7) avec **POCHET** Joseph Victor [[18250713-001-POC](#)] (Verrier au Val Saint-Lambert ; ° Vonèche 13 juillet 1825 ; fils de **POCHET** Pierre [Journalier ; ° vers 1786] et de **DARCHE** Marie Madelaine [Ménagère ; ° vers 1792])

N° 4

Acte de mariage entre  
Joseph Victor Pochet et  
St. Marie Thérèse Louise  
Ahne

L'an Mil huit cent cinquante cinq, le vingt neuf du mois de Mai à six heures du soir, pardevant nous Victor Beaufort officier public de l'état civil de la commune de Ramet, Canton de Sauray, arrondissement de Liège Province de Liège, sont comparus dans notre Maison communément publiquement Joseph Victor Pochet verrier âgé de vingt neuf ans dix Mois deux jours domicilié au Val Saint Lambert à Sauray, Né à Vonèche Canton de Beaurain, Province de Namur, le Vierge juillet Mil huit cent vingt cinq, ainsi qu'il est constaté par l'extract de son acte de mariage daté le vingt neuf Mars dernier, Sur papier libre pour cause d'indigence constaté, par le greffier du tribunal de première Instance de Binant, d'ancien légiste, Major, fils légitime de Pierre Pochet journalier âgé de soixante neuf ans et de Marie Maydelaine Darche ménagère âgée de soixante deux ans tous deux domiciliés au dit Val Saint Lambert à Sauray et ici pris avec leur consentement, le dit Victor Joseph Pochet a justifié d'avoir satisfait à ses obligations par le Milieu conformément au vu de la loi du huit janvier Mil huit cent Vingt Sept.

M. Marie Thérèse Louise Ahne jeune mariée âgée de vingt trois ans originaire de  
 huit jours domiciliée à yvoz dépendant de zelle commune, Né à Amsterdam  
 J. hollandaise. le vingt un juin Mil huit cent trente un ainsi qu'il conste de  
 l'extract de son acte de Naissance delivré sur papier libre, pour cause d'indigence  
 constaté, le trente Mars dernier par l'officier de l'Etat civil du dit Amsterdam  
 d'abord Loyaliste, Bazier, fille légitime de François Antoine Ahne jeune mariée  
 âgé de septante un ans et de Josephine Jeanne Marie Ann Grein ménagère âgé  
 de soixante deux ans, tous deux domiciliés au dit yvoz et ici présents et consentants

Lesquels Nous ont requis de procéder à la célébration  
 du Mariage projeté entre eux et dont les publica-  
 tions ont été faites devant le principal pasteur de  
 Notre Mais en commune à avoir la première le Dimanche treizième jour du  
 présent Mois de Mai et la deuxième le Dimanche suivant vingt deux jour  
 du même présent mois toutes les deux à dix heures du Matin, et aussi dans la  
 dite commune de Siering également les mêmes Dimanches treizième et vingt deux  
 jour à dix heures du Matin ainsi qu'il conste du certificat delivré le  
 vingt cinq Mai présent Mois par l'officier de l'Etat civil de la dite  
 commune de Siering, aucune opposition au dit mariage. Et Nous ayant été  
 signifié faisant droit à leur requête après avoir donné lecture des pièces et  
 depuis mentionnés et du chapitre six de l'édit de mariage, Nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils voulaient se marier  
 pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et officie-  
 lement de lacons au Nom de la loi que Joseph Victor Postel M. Marie Thérèse  
 Louise Ahne ont unis par le Mariage de tout quel Nous avons d'après act en présence  
 de Charles Joseph Ahne tailleur sur Cristaux âgé de vingt cinq ans frère de  
 l'époux, de Godofred Peters tailleur sur Cristaux âgé de trente trois ans  
 Non parent ni allié des époux, de Hubert Brans aîné tailleur sur Cristaux  
 âgé de trente ans Non parent ni allié des époux tous les trois domiciliés au dit  
 yvoz et de Jules Doublustain également tailleur sur Cristaux âgé de vingt  
 six ans Non parent ni allié des époux domiciliés au dit Siering val Saint  
 Lambert, et après en avoir reçu lecture François Antoine Ahne Godofred  
 Peters, Hubert Brans et Jules Doublustain ont signifié Nous, Joseph  
 Victor Postel, Marie Thérèse Louise Ahne, Pierre Postel, Marie Mag-  
 delaine Baecke et Josephine Jeanne Marie Ann Grein ont delivré l'act  
 le faire —  
 F. A. Ahne  
 Th. Brans.  
 Jules Doublustain  
 G. V. Peterb  
 J. B. Bransfort

- X2. AHNE Frédérique Elisabeth [18340220-001-AHN]

° Amsterdam (NL) 19 février 1834

X Ivoz-Ramet 20 octobre 1855 (acte 17) avec BURNAY Lambert Clément  
 Nicolas Joseph [18300122-001-BUR] (Tailleur de cristaux ; ° Marche 22  
 janvier 1830 ; + avant 1919 ; fils de BURNAIJ Georges [tailleur sur cristaux ;  
 ° vers 1789 ; + après 20 octobre 1855] et de PERIN Marie Thérèse [ménagère ;  
 ° vers 1793 ; + après 20 octobre 1855])

N<sup>o</sup>. 17  
 Acte de mariage entre  
 Lambert Clement  
 Nicolas Joseph Burnay  
 et Frederique Elisabeth  
 Ahne

L'an Mil huit cent cinquante cinq le vingt deux Mois d'octobre à quatre heures  
 du soir, pardevant Nous Victor Beauport Echevin officier public de l'Etat Civil  
 de la commune de Sault, parton de Craing, Arrondissement de Beauvais, qui  
 ont comparez dans Notre Maison commune et publiquement Lambert Clement  
 Nicolas Joseph Burnay tailleur des Cristaux age de vingt cinq ans huit Mois  
 vingt huit jours, domicilié a yvoz dependant de cette commune, Née Baethe  
 Beauvais. Lequel Bourgeois le vingt deux Janvier Mil huit cent trente six ainsi qu'il  
 est constate par l'extract de son acte de Naissance delivré le Six Août dernier  
 sur papier libre pour cause d'indigence constate par le Juge du Tribunal  
 de premiere Instance de Saint au dit Marche, dument legalisé, Major fils  
 legitime de Jacques Burnay tailleur des Cristaux age de cinquante six ans  
 et de Marie Chiriac de son mariage age de soixante deux ans tous deux  
 domiciliés au dit yvoz et en présents et consentants, le dit Lambert Clement  
 Nicolas Joseph Burnay a justifié d'avoir satis fait a ses obligations sur la  
 Née conjointement au round de la loi du huit Janvier Mil huit cent dix Sept.  
 et Frederique Elisabeth Ahne sans profession age de vingt un ans huit mois  
 un jour domiciliée au dit yvoz, et Née en la ville d'Amsterdam, holland  
 le dix Neuf du Mois de Janvier Mil huit cent trente quatre, ainsi qu'il est  
 constate par l'extract de son acte de Naissance delivré le quatorze Août  
 dernier, sur papier libre pour cause d'indigence constate par le Juge de  
 l'Etat Civil de la dite Ville d'Amsterdam, dument legalisé, Major fille  
 legitime de Francois Antoine Ahne journalier age de soixante un ans et  
 de Josephine Jeanne Marie Anne Freire maraicher age de soixante un  
 ans tous deux domiciliés au dit yvoz et en présents et consentants,

Lesquels Nous ont requis de proceder a la celebration du mariage par et entre  
 eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte d'entrée  
 de Notre Maison commune d'avoir la premiere le Dimanche Septieme jour  
 du present Mois d'octobre et la deuxieme le Dimanche suivant quatorzieme  
 jour du même present Mois d'octobre, l'un et l'autre d'heure du matin,  
 aucun opposition au dit mariage. Et Nous ayant été signifiés faisant droit a  
 leur requisition après avoir donné lecture des pieces ci dessus mentionnées et  
 du Chapitre Six du titre du code civil intitulé du mariage, Nous avons  
 demandé au futur epoux et a la future epouse s'ils veulent se prendre pour  
 Mari et pour femme, Chacun d'eux ayant répondu separément et affir-  
 -mativement d'alerons au nom de la loi que Lambert Clement Nicolas Joseph  
 Burnay et Frederique Elisabeth Ahne ont unis par le mariage et après tout  
 les dits epoux ont déclaré qu'il est né d'un enfant du sexe féminin  
 inscrit sur les registres de l'Etat Civil de cette commune le premier Octobre  
 Mil huit cent cinquante trois sous les Noms et prénoms de Burnay Clementine  
 Chiriac voulant qu'ils fussent pour leur fille, de tout quoi Nous avons  
 dressé acte en présence de Hubert Pichet employé attaché a l'etablissement de  
 val Saint Lambert age de quarant cinq ans, de Alexandre Fievet vovier age  
 de trente ans tous deux domiciliés en la dite commune Craing et aucun parent ni  
 allié des epoux, de Jean Baptiste Leceret Negoiant age de soixante un ans et de  
 Jelle Leroy voiturier age de trente trois ans tous deux domiciliés au dit yvoz et  
 non parents ni allés des epoux et après avoir remblé Lambert Clement  
 Joseph Burnay, Jacques Burnay, Francois Antoine Ahne et les quatre temoins  
 ont signé avec Nous, tous les autres comparants les Noms ont déclaré de l'avoir fait.

Lambert Burnay  
 J. J. Burnay  
 F. A. Ahne  
 Pichet H. F.  
 a. Fievet  
 J. B. Ahne  
 J. B. Beauport  
 J. B. Ahne  
 J. B. Ahne

+ Ivoz-Ramet 18 janvier 1919 (Rue Campagne)

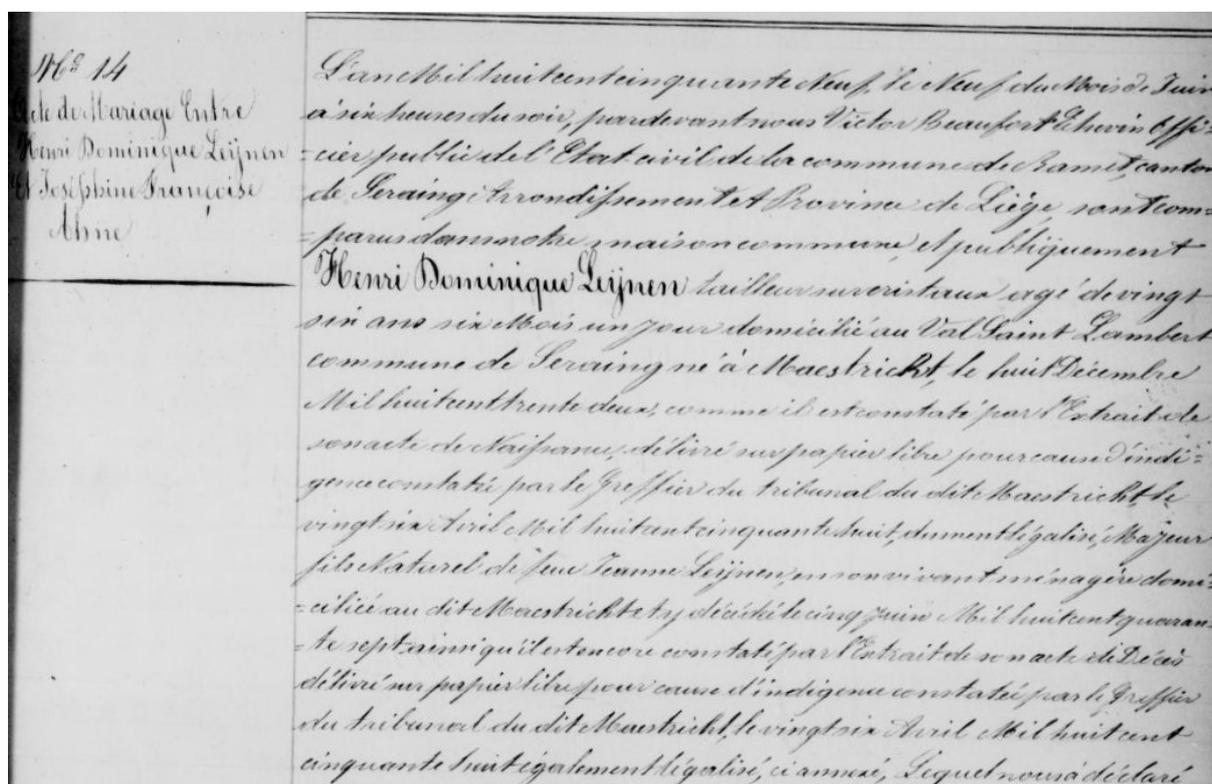
[Dont descendance **BURNAY**]

Dont : **BURNAIJ** Clémentine Thérèse Victorine [[18531001-001-BUR](#)] ° [Ivoz-Ramet 01 octobre 1853](#) (enfant naturel, reconnu par le mariage de leur parents en 1855)

- **X2. AHNE** Joséphine Françoise [[18371027-001-AHN](#)]  
Ménagère, tailleuse sur cristaux (1859)

° Amsterdam (NL) 27 octobre 1837

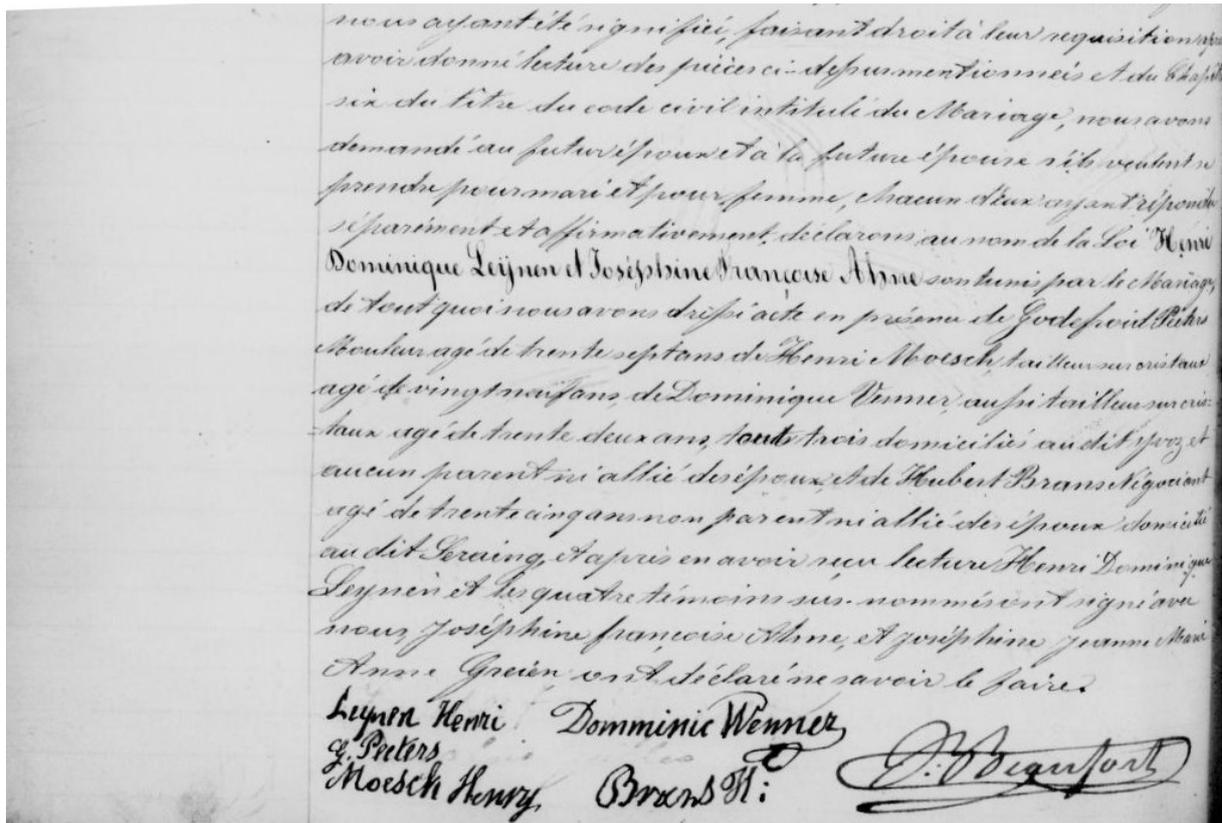
X1. [Ivoz-Ramet 09 juin 1859](#) (acte 24) avec **LEYNEN** Henri Dominique [[18321208-001-LEY](#)] (tailleur sur cristaux ; ° Maestricht (NL) 08 décembre 1832 ; + ... (NL) avant 1871 ; fils naturel de **LEYNEN** Jeanne [ménagère ; + Maestricht 05 juin 1847])



sous serment que le Lieu du Liés et celui du dernier domicile de  
ses ascendants lui sont inconnus, Laquelle déclaration a été  
certifiée au feu sous serment par les quatre témoins du présent acte  
ci après nommés, qui affirment que quoiqu'ils connaissent les lieux  
d'où ils ignorent le lieu du Liés de ses ascendants et leur dernier  
domicile, le futur époux a justifié d'avoir satisfait à ses obligations  
sur la Noblesse conformément au vœu de la Loi du huit Janvier Mil  
huit cent dix sept.

Et Joséphine Françoise Abne tailleur souverain âgé de vingt un ans sept mois  
six jours domicilié à Yvoz en cette commune, ni à Amsterdam (Hollande).  
Le vingt sept Octobre Mil huit cent trente sept enregistré et constaté par  
l'Extrait

L'Extrait de son acte de mariage de tenir sur papier bleu pour cause  
d'indigence constaté par l'Officier de l'Etat civil d'Amsterdam, d'une  
légitime majeure fille légitime de feu François Antoine Thomas son  
journalier domicilié au dit Yvoz et d'Agathe le tante un Octobre Mil huit  
cent cinquante six, ainsi qu'il est constaté par les registres de l'Etat civil de  
cette commune, et de Joséphine Jeanne Marie Anne Givre épouse  
gère âgée de soixante cinq ans domiciliée au dit Yvoz et ici pré-  
sente et consentante, lesquels nous ont requis à la célébration  
du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites  
devant la principale porte d'entrée de notre maison communale  
d'Yvoz la première le Dimanche vingt neuf Mai dernier et la  
deuxième le Dimanche suivant cinquième jour du présent mois de  
Juin l'un et l'autre à dix heures du matin, et aussi dans la dite com-  
mune de Serainy les mêmes Dimanches vingt neuf Mai dernier et  
cinq Juin courant à dix heures du matin, ainsi qu'il est porté au  
cat de non opposition de tenir par l'Officier de l'Etat civil du dit Serainy  
ce jour d'hui nous avons, aucun opposition au dit mariage mes



X2. Quiévrechain (FR) 25 mai 1872 avec **LEMANS** Hubert Nicolas  
 [18430908-001-LEM] (Tailleur sur cristaux ; ° Maastricht (NL) 08 septembre  
 1843 ; + Ivoz-Ramet 02 novembre 1907 ; fils de **LEMANS** Conrard [1815-  
 1859] et de **BUX** Marie Mechtilde [1817-1900])  
 + Ivoz-Ramet 08 juin 1911

[Dont descendance **LEMANS**]

- X2. **AHNE** Amélie Caroline [18280117-001-AHN]  
 Suit en 5 – tailleuse sur cristaux, journalière (1855)

° Amsterdam (NL) 17 janvier 1828

X **Ivoz-Ramet 15 janvier 1855** (acte 1) avec **PEPERS** André Hubert  
 [18290814-001-PEP] (verrier ; ° Maastricht (NL) 14 août 1829 ; + après 31  
 octobre 1856 ; fils de **PEPERS** Servais [Journalier ; ° vers 1801 ; + après 15  
 janvier 1855] et de **GOURMEZ** Marie Gertrude Antoinette [ménagère ; ° vers  
 1804 ; + après 15 janvier 1855] ;

N<sup>o</sup> 1<sup>er</sup>  
Acte de Mariage entre  
André Hubert pepers  
et Amélie Caroline  
Abne

Joseph Guillet



Le an Mil huit cent quarante cinq, le quatorze du Mois  
de janvier à quatre heures du soir, pardevant Nous Pater  
Beaufort lieutin officier public de l'Etat civil de la commune  
de fagnon, canton de Seraing, Arrondissement & Province de Liège, sont comparus dans  
Notre Maison commune et publiquement André Hubert pepers veuve agé de vingt cinq  
ans Neuf Mois demeurant de fait en cette commune, domicilié de droit à Baestlicht et  
Duche de Limbourg (j. hollandais) & y Né le quatorze Mars Mil huit cent vingt Neuf, ainsi  
qu'il est constaté par l'extrait de son acte de Naissance délivré sur papier libre pour  
cause d'indigence constatée le vingt cinq Septembre dernier par le greffier du tribunal  
du dit Baestlicht, dument légalisé, Nojus fils légitime de Pavais pepers  
journalier agé de cinquante quatre ans et de Marie Gertrude Antoinette Gourmier  
Ménagère agé de cinquante un ans tous deux domiciliés au dit Baestlicht et en  
présents et consentants, Le dit André Hubert pepers a justifié d'avoir satisfait à  
les obligations sur la Militie conformément au vœu de la loi du huit janvier Mil  
huit cent dix Sept.

Et Amélie Caroline Abne journalière agé de vingt Sept ans moins trois jours, domiciliée  
au quartier Saint Leonard à yvoz dépendance de cette commune, Né à Amsterdam  
(j. hollandais) le dix Sept janvier Mil huit cent vingt huit, ainsi qu'il est aussi constaté  
par l'extrait de son acte de Naissance délivré aussi sur papier libre également pour  
cause d'indigence constatée le quatorze Octobre Mil huit cent quarante par  
l'officier de l'Etat civil de la Ville d'Amsterdam, dument légalisé, Nojus fille légitime  
de François Antoine Abne journalier agé de Septante un ans et de Josephine Jeanne,  
Marie Anne Grein Ménagère agé de soixant ans tous deux domiciliés au dit quartier  
Saint Leonard a yvoz, et en présents et consentants, lesquels Nous ont requis de procéder à  
la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites  
devant le principal porte d'entrée de Notre Maison commune savoir la première le  
Dimanche vingt en Décembre dernier et la deuxième le Dimanche suivant Septième  
jours du présent Mois de janvier toutes les deux à dix heures du matin, et aussi à l'hôtel  
de Ville du dit Baestlicht les mêmes Dimanches vingt en Décembre dernier et Sept  
présent Mois de janvier dans la Matinée, ainsi qu'il consta du protestant délivré le dix  
de ce Mois par l'officier de l'Etat civil de Baestlicht, dument légalisé, Imprimé et  
timbré en Belgique, aucun opposition au dit Mariage Ne Nous ayant été signifiée,  
faisant droit à leur requête après avoir donné lecture des pièces ci dessus mentionnées  
et du Chapitre Six de titre du code civil intitulé du mariage, Nous avons demandé au  
futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme  
Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au Nom de la  
loi que André Hubert pepers et Amélie Caroline Abne ont unis par le Mariage, et aux yeux  
de la loi ont été unis, qu'il est Né deux un enfant du sexe féminin inscrit sur les registres  
de l'Etat civil de cette commune. Le an Mil huit cent quarante Neuf, le vingt quatre du  
Mois de Décembre sous les Noms et prénoms de Abne Antoinette française Elisabeth, qui est  
quatrième pour leur fille, de tout quoi Nous avons dressé acte en présence de Godofred  
Scelus Notaire agé de trente un ans de Henri Seigneur tailleur sur Cristaux agé de vingt  
quatre ans tous deux domiciliés au dit yvoz, de Hubert Vandenberg agé de vingt six  
ans agé de vingt cinq ans domiciliés au val Saint Lambert à Seraing et de Jules  
Doubledain également tailleur sur Cristaux agé de vingt Six ans domiciliés à Flemalle  
grande, aucun des quatre N'est parent Ni allié des époux, et après en avoir reçu lecture  
André Hubert pepers, Pavais pepers, Marie Gertrude Antoinette Gourmier  
français

François Antoine Ahne et les quatre témoins sus nommés ont signé avec nous,  
 Amélie Caroline Ahne et Josephine Jeanne Marie Anne Jacier aussi sus nommés  
 ont déclaré ne savoir le faire  
 Jours,  
 F. A. Ahne G. J. Peters  
 Maria Garmez J. Pepers  
 H. Leijnen.  
 yulle Douclustere J. Van der Linden  
 Beauport

+ Après 24 décembre 1849

5. Enfant d'Amélie (X PEPERS) :

Voir en 4

- [Illég.] [PEPERS] AHNE Antoinette Françoise Elisabeth [18491224-001-AHN] [18491224-001-PEP]

° Ivoz-Ramet 24 décembre 1849 (acte 150) (légitimée par le mariage de leurs parents en 1855)

No: 150  
 Acte de Naissance de  
 Antoinette Françoise  
 Elisabeth Ahne, enfant  
 naturel

L'an Mil huit cent quarante neuf, le vingt quatre du Mois de Décembre à onze  
 heures du Matin, Pardevant Nous Victor Beauport Chevalier officier public de  
 l'état civil de la commune de Ramet, Canton de Siraing, Arrondissement de  
 Fovine de Liège, et comparu Josephine Fievet épouse de Jacques Deville  
 avoués jurés âgés de trente neuf ans domiciliés à yvoz dépendant  
 de cette commune, laquelle nous a présentée un enfant naturel du sexe  
 féminin né aujourd'hui à trois heures du Matin au dit yvoz, de Amélie  
 Caroline Ahne tailleur sur cristaux âgé de vingt deux ans domicilié  
 au dit yvoz, et auquel enfant elle a déclaré vouloir donner les prénoms  
 de Antoinette Françoise Elisabeth les dites déclarations et présentations faites en  
 présence de Antoinette Ahne tailleur sur cristaux âgé de vingt six ans  
 de Nicolas Thiry Cultivateur âgé de cinquante trois ans tous les deux domiciliés au  
 dit yvoz, et après lecture faite du présent acte le comparant et les témoins ont signé avec  
 nous  
 Antoinette Jean Ahne épouse Deville

J. Thiry  
 Beauport

6. Enfant de François (X MEYER) :

Voir en 4

- AHNE Alberte Jeanne Antoinette  
Infirmière dans un monastère

- Tubbergen 30 décembre 1867
  - + Batavia (actuellement Jakarta – Indonésie) 25 janvier 1945 (inhumée à Bandung (Indonésie) 01 janvier 1951)
- **AHNE Marie Gesina**  
Infirmière dans un monastère
  - Tubbergen 06 décembre 1869
  - + Grubbenvorst (NL) 15 janvier 1940
- **AHNE François Henri**  
Tailleur, Frère
  - Tubbergen 07 juin 1871
  - + Enschede (NL) 04 mai 1948 (inhumé à Harreveld (NL) 08 mai 1948)
- **AHNE Jean Gérard**  
Tailleur – suit en 7
  - Tubbergen 30 mars 1873
  - X Lonneker (NL) 09 octobre 1901 avec **SCHOLTEN** Frédérique Françoise (° Lonneker 03 mars 1876 ; + Hengelo (NL) 08 octobre 1956 ; fille de **SCHOLTE** Gradus et de **GOLLENBEEK** Berendine Jeanne)
  - + Hengelo (NL) 01 mars 1952
- **AHNE Elisabeth Jeanne**  
Infirmière dans un monastère
  - Tubbergen 19 décembre 1874
  - + Batavia (actuellement Jakarta – Indonésie) 27 janvier 1945 (inhumée à Bandung (Indonésie) 18 janvier 1951)
- **AHNE Gertrude Marie**  
Infirmière dans un monastère
  - Tubbergen 30 avril 1877
  - + Apeldoorn (NL) 04 septembre 1956

7. **Enfant de Jean (X SCHOLTEN) :**

Voir en 6

- **AHNE Françoise Alberte Marie**
  - Hengelo (NL) 05 août 1902
  - X Hengelo (NL) 11 septembre 1925 avec **BURGMAN** Jean Albert (° Zwolle (NL) 17 octobre 1894 ; + Hengelo (NL) 17 juin 1971)
  - + Hengelo (NL) 15 mars 2003

- **AHNE** Jeanne Marie Joséphine
  - ° Hengelo (NL) 23 septembre 1903
  - + Hengelo (NL) 15 août 1989
  
- **AHNE** François Joseph Gérard  
Tailleur
  - ° Hengelo (NL) 27 mars 1905
  - X 06 août 1935 avec **HULST** Daatje Marie Théodora (° 1905 ; + 1967)
  - + Hengelo (NL) 23 août 1972
  
- **AHNE** Marie Elisabeth
  - ° Hengelo (NL) 08 mai 1907
  - X Hengelo (NL) vers 1944 avec **GAALMAN** Gérard Jean Antoine (° Hengelo (NL) vers 1910 ; + avant 2008)
  - + Hengelo (NL) 18 mars 1945
  
- **AHNE** Gérard Jean Bernard
  - ° Hengelo (NL) 03 octobre 1908
  - X Hengelo (NL) vers 1941 avec **HOFSTEDE** Ini (° Enschede (NL) 20 mars 1910 ; + Hengelo (NL) 15 juillet 1995)
  - + Hengelo (NL) vers 1971
  
- **AHNE** Jean François Bernard  
Chef pâtissier
  - ° Hengelo (NL) 28 septembre 1910
  - X avec **HEUS** Cornélie (° Amsterdam (NL) 23 janvier 1910 ; + Zaanstad (NL) 26 février 2007)
  - + Zaanstad (NL) 31 décembre 1974
  
- **AHNE** Félix Joseph Bernard  
Représentant
  - ° Hengelo (NL) 19 octobre 1913
  - X avec **TIJE (ten)** Jeanne Gérardine (° 02 avril 1915)
  - + Hengelo (NL) 09 juillet 2006
  
- **AHNE** Guillaume Benoit Donatus  
Drukker<sup>1</sup>
  - ° Hengelo (NL) 31 août 1915

---

<sup>1</sup>. Traduction du Néerlandais : « plus encombré ».

X avec **ENGBERSEN** Gertrude A. (° vers 1917 ; + Hengelo (NL)  
16 décembre 2007)  
+ Hengelo (NL) 06 juin 1976

- **AHNE** Françoise Frédérique Stylita

° Hengelo (NL) 05 décembre 1917  
X avec **DOESBURG (van)** Albert Jacques  
+ Ootmarsum (NL) 27 décembre 2000

- **AHNE** Joséphine Jeanne Gérardine

° Hengelo (NL) 19 octobre 1919  
+ Hengelo (NL) 02 décembre 1921

- **AHNE** Corneil Albert Denis

\*

**1874**

\* \*

1. **AHN** Jean Henri

Suit en 2

X avec **BROCKHANS** Marie Jeanne (ménagère (1897))

2. **Enfants de Jean (X BROCKHANS) :**

Voir en 1

- **AHN** Jean Nicolas

Journalier – suit en 3

° Clermont 02 décembre 1875

X **Awirs 01 mai 1897** (acte 4) avec **PIRLET** Marie Joseph [[18740815-001-PIR](#)] (° **Awirs 15 août 1874** ; **PIRLET** Jean François Joseph [Journalier] et de **LACROIX** Marguerite Joseph [ménagère] – domiciliés aux Awirs)

N<sup>o</sup> 42

MARIAGE  
DE  
Jean Nicolas  
Pislet  
Marie-Jacques

Volume 4  
Folio 144  
Case 14 d15  
du Registre de population.



05-111112. — M<sup>rs</sup> V<sup>rs</sup> Livron-Willeaume, rue de la Cathédrale, 41, Liège, 1000 ex.

L'an mil huit cent nonante-sept, le premier jour du mois de Mai à cinq heures du soir par devant nous

Victor de Clercq Benjamine,  
Officier public de l'Etat-Civil de la Commune de Arvis  
arrondissement judiciaire de Liège, province de Liège; ont comparu publiquement en  
notre Maison commune Jean-Nicolas John, journalier âgé  
de vingt et un ans né à Clermont le deux Décembre  
Mils-huit-Cent-Septante-Cinq.

comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domicilié à  
Arvis fils de Jean-Henri John, sans profession et de  
Marie-Hoanne Brockhans, ménagère domiciliés  
en cette Commune, lesquels par acte ci-dessus  
passé devant nous, au jour et lieu, ont déclaré  
Consentir au présent mariage.

Et Marie-Jacques Pislet, sans profession âgée  
de vingt-deux ans née à Arvis le vingt-cinq Août  
Mils-huit-Cent-Septante-Quatre

comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domiciliée à  
Arvis fille de Jean-François Joseph Pislet, journalier  
et de Marguerite-Joseph Sacré, ménagère  
les deux domiciliés en cette Commune ici  
présents et consentant.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux  
et dont la publication a été faite en cette commune le Dimanche  
Dix-huit avril dernier suivant la loi

Le futur époux étant âgé de moins de vingt-huit ans a fourni la preuve  
qu'il a satisfait à ses obligations militaires en Belgique par la production d'un  
certificat de M. le Gouverneur.

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à  
leur réquisition, après avoir donné lecture des actes fournis par les parties contrac-  
tantes et du chapitre six, titre cinq du Code civil, intitulé : « Du Mariage », nous

avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme ; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Ahn Jean - Nicolas et Pirlet Marie - Joseph sont unis par le mariage.

Interpellés par nous sur le point de savoir s'il a été fait entre eux des conventions matrimoniales, les conjoints ont répondu : Négativement

De tout quoi nous avons dressé acte en présence des quatre témoins ci-après désignés :

- 1<sup>o</sup> Jean Ahn âgé de Vingt-huit ans  
profession de Domestique domicilié à Arbucq
- 2<sup>o</sup> Pierre Jorais âgé de Vingt-trois ans  
profession de Jumaliin domicilié à Arvis
- 3<sup>o</sup> Hubert Doleur âgé de Cinquante ans  
profession de Cabaretier domicilié à Arvis
- 4<sup>o</sup> Pierre Joseph Sersais âgé de quarante ans  
profession de Cabaretier domicilié à Arvis

Et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants et aux témoins, ils ont signé avec nous, à l'exception de 3<sup>e</sup> femme et de père et mère de l'épouse qui ont déclaré ne le savoir faire

Nicolas Ahn  
Marie Pirlet

Jean Ahn  
Pierre Jorais

### 3. Enfants de Jean (X PIRLET) :

Voir en 1

- AHN Nestor Jean Joseph [[18970704-001-AHN](#)]

6 FEUILLET

N° 21

**NAISSANCE**  
DE  
*Alph.*  
*Nestor-Jean-Joseph*  
du 4 juillet



L'an mil huit cent nonante-sept, le quatrième jour du mois de Juillet à huit heures de matin pardevant nous *Victor de Clerc Bourgmestre* Officier public de l'Etat-Civil de la Commune de *Awirs* Arrondissement judiciaire de Liège, Province de Liège, a comparu *Seam. Nicolas Van*, journalier âgé de *vingt-deux ans*, domicilié en cette Commune le quel nous a présenté un enfant du sexe masculin né le deux Juillet courant à huit heures du soir en cette commune de *Lu Déclarant et de Marie-Joseph Pielet*, ménagère âgé de *vingt-trois ans*, domiciliée en cette Commune son époux et auquel *Lu Déclarant* vouloir donner le prénom de *Nestor - Jean - Joseph*.

les dites déclaration et présentation faites en présence de *Gérard Clerdent* *Seam. prof. Lion* âgé de *soixante ans* et *Pierre Jouxis* journalier âgé de *vingt-trois ans*, domiciliés en cette Commune et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins, ils ont signé avec nous.

*Gérard Clerdent Nicolas a hns*  
*Jouxis* *V. de Clerc*

Volume *A*  
Folio *149*  
Case *16*  
du Registre de population.

\*

\*

\*